

G5 SAHEL



SECRETARIAT PERMANENT

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DES MINISTRES DU G5 SAHEL
AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS**

N'Djamena, le 19 Novembre 2015



**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DES MINISTRES DU G5 SAHEL
AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS**

1. La réunion des Ministres du G5 Sahel avec les Partenaires Techniques et Financiers s'est tenue à N'Djamena le 19 Novembre 2015 en présence des délégations du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Tchad.
2. La réunion a débuté par le discours d'ouverture de Madame Le Ministre tchadien du G5 Sahel qui a souhaité la bienvenue à tous les participants au sommet du G5 Sahel en terre de Toumaï. La tenue de ce sommet montre que le développement est en route dans une bande sahélienne où l'insécurité est causée par de nombreux facteurs externes et internes. Des actions vigoureuses et concertées entre les pays du G5 Sahel et leurs Partenaires Techniques et Financiers sont désormais indispensables dans les quatre axes d'intervention du G5 Sahel : la défense et la sécurité, la gouvernance, les infrastructures, la résilience.
3. Monsieur Le Ministre de tutelle mauritanien du G5 Sahel, président du Conseil des Ministres du G5 Sahel, a ensuite remercié tous les Partenaires pour leur présence et leur disponibilité, marque de leur intérêt pour le G5 Sahel. Cette réunion vise à faire le point sur les coopérations en cours ou à venir, grâce à des échanges francs et constructifs. Il a également souhaité que cette journée d'échange et de dialogue se termine par une déclaration commune et a proclamé l'ouverture de la réunion.
4. Madame Hiroute Guebre Sellassie, Envoyée spéciale du Secrétaire Général des Nations unies pour le Sahel, a ensuite rappelé les principes qui guident l'action des Nations unies pour le Sahel : l'appropriation nationale et régionale des enjeux et la coordination avec les partenaires. Dès la première heure, des échanges et consultations ont été lancés entre le G5 Sahel et le Système des

Nations unies. Ils concernent le lancement de projets prioritaires et l'appui sous forme de soutien institutionnel. 9 projets phares ont été identifiés dans le domaine de la gouvernance, de la sécurité et de la résilience ; 4 d'entre eux ont déjà été lancés et 5 autres projets seront lancés sous peu. D'autres projets importants sont en cours de finalisation : initiative intégrée pour l'autonomie des jeunes, mise en place d'une veille nationale contre la radicalisation, mise en place d'une plateforme régionale des femmes, mise en place d'un mécanisme régional d'alerte précoce. En parallèle, le Système des Nations unies apporte un appui institutionnel : cellule pour lutter contre la radicalisation auprès du Secrétariat permanent, accompagnement de la mise en place d'une Plateforme de coopération en matière de sécurité. Ces actions témoignent de l'engagement des deux acteurs à travailler en synergie dans le cadre d'une feuille de route orientée vers des actions concrètes et qui fait l'objet d'un point d'avancement trimestriel. Il est cependant vital que les différents partenariats conjuguent leurs efforts.

5. Au nom de la Haute Représentante de l'Union européenne, M. Koen Vervaeke, Directeur Afrique de l'Est et du Sud au sein du Service européen pour l'action extérieure insiste sur l'approche holistique de l'Union européenne (UE) dans les domaines du développement et de la sécurité. Les attentats en Europe et dans les pays du G5 Sahel sont un appel à travailler ensemble au niveau régional pour surmonter les défis sécuritaires. Mais le défi est aussi pour les partenaires de travailler entre eux. Un cadre très élargi de coopération avec le Sahel est déjà en place. L'essentiel des débats doit porter sur la manière dont le G5 Sahel va s'intégrer dans ce cadre global. Suite à la réunion de juin 2015 à Bruxelles, une feuille de route a été établie. Il faut une coopération souple et efficace grâce à un dialogue politique constant de haut niveau. L'UE est prête à apporter son soutien sur le plan politique comme au niveau technique. Quatre secteurs prioritaires pour l'année à venir ont été identifiés : 1) sécurité et gestion des frontières,

notamment en offrant des formations communes aux 5 pays du G5 Sahel comme l'UE l'a déjà fait en accompagnant le Collège sahélien de sécurité 2) migration et mobilité, domaine important suite au Sommet de La Valette, 3) prévention et lutte contre la radicalisation et 4) un soutien technique au Secrétariat permanent du G5 Sahel.

6. Mme Carla Montesi (UE) a signalé l'intérêt du Commissaire européen au développement et à la coopération pour le G5 Sahel. Elle a rappelé que le soutien de l'Union européenne est d'ores et déjà très important (plus de 2,5 milliards d'euros pour la période 2014-2020) et a ensuite présenté le fonds fiduciaire lancé par l'UE lors du Sommet de La Valette (1,8 milliards d'euros) pour le Sahel et le lac Tchad en s'appuyant sur les gouvernements locaux. Le défi est maintenant d'avoir un engagement sur des projets concrets et réels au bénéfice des populations du G5 Sahel.
7. Madame Bisa Williams, Sous-secrétaire d'Etat américaine, signale la première participation des Etats-Unis au sommet et rappelle l'existence d'un programme transsaharien lancé depuis 2005. Les Etats-Unis sont convaincus que le terrorisme ne sera pas vaincu uniquement par les armes et souhaitent arrêter la contamination par des groupes extrémistes. Les Etats-Unis constatent que les partenaires africains ont intensifié leurs efforts collectifs de manière notable dans toute la région et considèrent la création du G5 Sahel comme un exemple de coopération en la matière. Ils se déclarent intéressés par l'idée de créer des capacités durables. La bonne gouvernance et le dynamisme économique de la sous-région les intéressent particulièrement. Les Etats-Unis anticipent une grande coopération avec le G5 Sahel.
8. L'Union européenne précise que son approche holistique comporte une forte dimension humanitaire (malnutrition et déplacement), et les pays du G5 Sahel

sont à l'avant-garde des défis qui se posent en la matière. L'UE et ses Etats membres ont concentré 300 millions d'euros à la lutte pour l'insécurité alimentaire, dont 210 pour les pays du G5 Sahel. Il s'agit d'identifier clairement quelle contribution le G5 Sahel peut apporter à cette démarche globale, notamment en matière de résilience (vulnérabilité des populations). A ce sujet, l'UE souligne que le G5 Sahel a déjà ciblé un créneau stratégique intéressant en focalisant les actions sur les zones transfrontalières, ce qui évite toute redondance avec les initiatives existantes (AGIR notamment). Ces projets du G5 Sahel entrent dans le champ d'action du fonds fiduciaire.

9. L'ambassadeur du Japon au Tchad - résidant au Cameroun - a ensuite chaleureusement remercié M Najim El Hadj Mohamed, Secrétaire permanent du G5 Sahel, ainsi que la Présidence tchadienne, organisatrice de ce Sommet pour avoir invité son pays. Le Sahel, bien que lointain pour le Japon, est concerné par les initiatives japonaises de développement depuis 1993. Et le 6^{ème} sommet de la JICA (Agence japonaise de coopération internationale) aura lieu en 2016 sur le continent africain, à Nairobi au Kenya. Pour le Japon, le G5 Sahel est un cadre pertinent de coopération sous-régionale. Par ailleurs, son credo « sécurité et développement » correspond exactement au programme japonais de développement au Sahel. Le renforcement de capacités de contre-terrorisme a mobilisé 57 millions de dollars américains pour 6 projets, auxquels s'ajoutent 18 millions pour d'autres projets. Le Japon est donc bien présent dans l'espace du G5 Sahel. Par ailleurs, le Japon est membre non permanent du Conseil de Sécurité pour la période 2016-2017 et est très attaché à la paix, au développement et à la prospérité de la région.

10.. Le représentant du Club du Sahel (filiale de l'OCDE) a transmis trois messages : 1) les pays du Sahel avaient déjà créé le CILSS suite à la sécheresse de 1973 et de multiples initiatives avaient alors fleuri ; et très rapidement s'était

alors posée la question de la coordination des initiatives qui a motivé la création du Club du Sahel. Une centaine de parties prenantes contribuent actuellement au réseau de cette instance de pilotage. 2) Face au défi sécuritaire, les 5 pays ont de nouveau réagi collectivement en créant le G5 Sahel. Le parallèle des démarches qui ont présidé à leur création conduit naturellement à un rapprochement entre le G5 Sahel et le Club du Sahel 3) Les projets de résilience du G5 Sahel sont très similaires à ceux du Club du Sahel et il est donc souhaitable que le Secrétariat permanent participe désormais aux réunions semestrielles du Club du Sahel.

11.L'ambassadrice de France rappelle que la France soutient le G5 Sahel depuis le début. Elle consacre près d'un milliard d'euros par an au Sahel au travers de très nombreuses initiatives se traduisant par des interventions à tous les niveaux. Le Partenariat élargi qui sert de cadre structurant aux opérations militaires transfrontalières menées conjointement entre les forces armées des 5 Etats membres et l'armée française engagée dans l'opération Barkhane a fait la preuve de son efficacité sur le terrain et évolue en totale synergie avec le G5 Sahel. La France a par ailleurs déjà lancé un projet d'Appui à la coopération transfrontalière au Sahel (ACTS) avec l'Autorité du Liptako Gourma (ALG). L'Agence française de développement (AFD) a validé une stratégie qui correspond aux quatre axes du G5 Sahel.

12.L'ambassadeur d'Allemagne souligne que son pays est convaincu que l'homogénéité du G5 Sahel en fait un organisme crédible pour répondre aux défis majeurs qui se posent à son espace. L'Allemagne attend désormais la présentation d'un calendrier de réalisation et d'un mécanisme de suivi avant de s'engager au-delà de ses actuelles actions bilatérales, et elle aidera le G5 Sahel au travers du fonds fiduciaire de l'UE. Dans le secteur de la sécurité, l'Allemagne va poursuivre ses actuelles actions et renforcer ponctuellement son appui, notamment dans la création d'une gendarmerie fluviale au Mali et dans le

contrôle des armes légères. L'Allemagne assure continuer son aide bilatérale au Mali, au Niger et au Tchad.

13.L'ambassadeur des Pays-Bas - résidant à Dakar - rappelle que le Ministre des affaires étrangères de son pays porte un intérêt personnel marqué pour le Sahel et regrette vivement de n'avoir pu être présent ce jour. Les Pays-Bas sont des acteurs du développement dans le Sahel depuis plusieurs années (secteur de l'eau, sécurité alimentaire). Le gouvernement des Pays-Bas a décidé de renforcer son aide compte tenu du développement de la criminalité et reconnaît le G5 Sahel comme un partenaire incontournable en la matière. Les Pays-Bas étudient la possibilité d'un appui au Secrétariat permanent dans le domaine de la sécurité, éventuellement dans le cadre de la création du Centre sahélien d'analyse des menaces et d'alerte précoce (CSAMAP). Les Pays-Bas ont par ailleurs contribué au fonds fiduciaire et encouragent une collaboration fructueuse entre l'UE et le G5 Sahel.

14.L'ambassadrice de Suède appelle à un dialogue entre le G5 Sahel et l'UE en particulier en ce qui concerne les migrations. Il faut relever les défis en matière de sécurité. La Suède a engagé 3 millions d'euros dans le fonds fiduciaire et est un bailleur de longue date dans la région. Elle contribue par ailleurs à la MINUSMA.

15.L'ambassadrice du Danemark souligne d'abord que son pays se joint à l'initiative commune de l'UE, et considère que la coopération transfrontalière est un axe stratégique intéressant qui donne toute sa place au G5 Sahel dans la sous-région. Le plan d'action de La Vallette sera à mettre en œuvre en concertation avec le G5 Sahel. Elle a également rappelé l'implication du Danemark dans les coopérations bilatérales et se déclare ouverte à un dialogue avec les partenaires.

16. L'ambassadeur du Luxembourg - résidant à Ouagadougou - rappelle l'importance de l'action de son pays dans le développement de la région. Le Luxembourg consacre la moitié de son aide publique au développement à la bande s'étendant du Sénégal au Niger, donc dans trois des cinq pays du G5 Sahel. Le Luxembourg voit dans le couplage entre sécurité et développement l'un des intérêts majeurs du G5 Sahel. Il souligne la dynamique positive qui accompagne l'essor du G5 Sahel.

17. L'ambassadrice d'Italie considère que ce sommet permet des échanges intéressants et que c'est un événement positif qui dépasse les frontières du G5 Sahel. La stratégie de l'Italie est celle de l'Union européenne. Elle appelle à une coopération plus structurée entre l'UE et le G5 Sahel. L'action italienne vise à éviter l'instabilité de la sous-région. L'Italie consacre 170 millions d'euros à son développement (en particulier au développement rural) et est membre fondateur du fonds fiduciaire dont elle est le deuxième contributeur. Elle encourage les partenaires à passer à des actions concrètes pour la région. Elle appelle également à l'urgence d'un règlement politique de la crise libyenne.

18. Le Représentant de la Banque mondiale relaie au nom de M. Diop, vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique, le soutien de la Banque au G5 Sahel : la plupart des projets envisagés au lancement du G5 Sahel ont été approuvés par le Conseil d'administration de la Banque. Il est désormais possible d'envisager le doublement des surfaces irriguées d'ici 2020. Par ailleurs, la Banque souhaite aider le G5 Sahel à se doter d'une capacité de 1000MW d'origine solaire et propose d'organiser rapidement une conférence sur le sujet.

19. Le Représentant de la Banque africaine de développement (BAD) transmet les félicitations appuyées du Président de la banque à l'adresse du Tchad qui assure l'organisation de ce sommet et à l'adresse du Secrétaire permanent pour le

travail fourni. Les ressources qui avaient été annoncées par la BAD sont toujours disponibles pour financer des projets (gouvernance, infrastructures hydrauliques pour l'agriculture) à hauteur de deux milliards de dollars. Un projet de résilience dans la bande sahélienne a été lancé. La BAD appelle à une table ronde pour accélérer le lancement des projets au bénéfice des zones transfrontalières et enclavées : les dépenses de sécurité des Etats du G5 Sahel, et notamment du Tchad, sont très importantes et il faut désormais aller vite.

20. Le Secrétaire permanent du G5 Sahel a ensuite eu l'occasion de compléter le panorama de la coopération avec les partenaires déjà largement exposé par les personnes autorisées. Il souligne le partenariat du G5 Sahel avec la BADEA (Banque arabe pour le développement économique en Afrique), déjà ciblé sur des projets d'infrastructure. Il appelle les partenaires à bien prendre à compte la nouvelle donne : le développement ne pourra pas suivre dans les zones transfrontalières sans retour de la sécurité dans ces régions. Il faut amener les jeunes à s'approprier leur propre environnement et ainsi juguler la mécanique migratoire qui siphonne l'économie de familles entières. Il faut aussi bien comprendre que la population sahélienne ne travaille en moyenne que quatre mois par an en raison des contraintes climatiques. Il faut donc trouver des activités à ces populations pour le reste du temps. Et il faut donc développer des actions à haute intensité de main d'œuvre pour occuper les jeunes et les détourner des sirènes djihadistes. La crise libyenne doit aussi être résolue au niveau politique. Tout a déjà été dit et écrit sur la région. Il invite désormais les partenaires à confirmer sans délai leurs engagements. Il mentionne enfin que l'opération Barkhane, qui dispose d'une vision globale sur l'espace du G5 Sahel, a été sollicitée et a rapidement et efficacement contribué à l'évaluation, en termes d'urgence et de sécurité, des projets en infrastructures de transport.

21. Monsieur le ministre de tutelle mauritanien rappelle que le Secrétariat permanent est une structure légère qui vise à l'efficacité. Le G5 Sahel ne se substitue pas aux autres cadres de coopération régionaux, mais s'inscrit de manière complémentaire dans leurs actions.

22. Madame le Ministre de la jeunesse de Mauritanie a rappelé le défi majeur que représentent les ressources humaines pour un développement durable. Et alors que la jeunesse est un enjeu majeur, trois des pays du G5 Sahel ont connu une forte croissance économique, sans que cela se soit traduit dans l'emploi des jeunes. Il faut oser trouver de nouveaux thèmes de développement pour satisfaire au triptyque suivant : 1) donner un espoir de vie aux jeunes, 2) fixer les jeunes sur leur territoire et 3) développer des secteurs d'activité à haute intensité de main d'œuvre jeune.

23. Monsieur le Ministre des affaires étrangères du Niger remercie les partenaires pour leurs annonces respectives, mais il souligne qu'il reste des défis à relever : déficit en infrastructures, déficit en énergie, déficit en éducation. Et il appelle à se concentrer sur les infrastructures pour désenclaver les zones sahéliennes, ce qui passe par la satisfaction des besoins en énergie auxquels les engagements de la Banque mondiale ne répondront pas complètement. Il faut aller vite et fort pour saper les bases du terrorisme.

24. Monsieur le Ministre de tutelle de Mauritanie souligne à l'attention des partenaires que les besoins en infrastructures exprimés par le G5 Sahel ne sont pas exagérés devant l'urgence sécuritaire de la région. Et il faut absolument s'entendre sur un plan d'action d'exécution rapide.

25. L'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) signale qu'il ne faut pas se limiter à la coopération en amont des procédures judiciaires (coopération entre forces de sécurité) comme cela a déjà été fait, mais qu'il

faudrait désormais renforcer la coopération sur le segment en aval des procédures judiciaires (coopération entre juges, entre procureurs). La coopération judiciaire reste encore embryonnaire, même si des améliorations ont été constatées.

26. Le représentant de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) rappelle que les 5 pays du G5 Sahel sont membres fondateurs de l'OCI. Cette organisation accorde un intérêt particulier au développement du G5 Sahel et s'engage à demander à ses pays membres de contribuer en particulier aux projets de promotion sociale. Il rappelle que l'OCI réfute fermement le terrorisme.

27. Le représentant de la Communauté des Etats sahélo-sahariens (CEN-SAD), au nom du Président du Conseil des Ministres de la CEN-SAD, indique que la CEN-SAD est disposée à engager un partenariat stratégique avec le G5 Sahel et appelle à soutenir le G5 Sahel et d'éviter la dispersion des efforts : il y a plus de vingt initiatives et il faut accepter le principe de subsidiarité. Il s'agit désormais de faciliter l'accès aux ressources et de supprimer les conditionnalités pour agir vite compte tenu de la donne sécuritaire.

28. Le représentant de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) signale que les migrations intrarégionales existent et sont une alternative à la migration extrarégionale. Les populations enclavées doivent bénéficier rapidement des efforts de développement.

29. La représentante de l'ONU-FEMMES signale deux initiatives en faveur des femmes, menées en collaboration avec le G5 Sahel. Pour la première, les besoins pour les cinq premières années et même au-delà sont chiffrés. La seconde consiste à créer une plateforme des femmes pour un montant de 2,7 millions de dollars.

30. Le représentant de l'Envoyée spéciale du Secrétaire Général des Nations unies pour le Sahel signale qu'un projet de lutte holistique contre la radicalisation des jeunes est en cours de finalisation et sera présenté au G5 Sahel en décembre 2015.

31. Monsieur le Ministre des affaires étrangères du Tchad souligne que le G5 Sahel est l'espace par excellence de la nécessaire convergence des efforts en matière de sécurité et de développement. Il souligne la nécessité d'une rationalisation institutionnelle : le G5 Sahel doit être un plus qualitatif, et non pas quantitatif et il ne doit pas s'embarrasser d'une bureaucratie qui peut être celle des partenaires. L'ensemble des forces armées des 5 pays sont en état d'alerte, voire en opérations. Il faut tenir compte de ce que représente cette situation pour les 5 pays en particulier en termes financiers. Le Sahel représente la moitié du continent africain. 8 milliards avaient été annoncés en 2013 et il faut désormais passer à l'action. Les pays africains doivent être les moins bureaucratiques possible, et les partenaires doivent également faire preuve de souplesse et de diligence.

32. Monsieur le Ministre de tutelle rappelle que le G5 Sahel est une structure souple et légère qui s'inscrit en complémentarité d'un système international déjà organisé, dont la finalité est le développement, mais qui doit aussi tenir compte dans ses actions de l'urgence à rétablir la sécurité dans la sous-région.